

## Centre International de Langues

### Pilotes

- Madame Evelyne FLEMING, chargée de mission du service de l'Éducation nationale des collectivités d'outre-mer de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin.
- Monsieur Alex RICHARDS, directeur des affaires européennes et de l'action extérieure de la collectivité d'outre-mer de Saint-Martin.

### Priorités

- Nationale : Axe 1 : « Coopération en éducation et formation » - Axe 2 : « Appui à la diffusion du français » - Axe 3 : « Mobilité européenne et internationale » de la C.I.E.P. (centre international d'études pédagogiques – opérateur public de la coopération en éducation et formation du ministère de l'Éducation nationale, de l'enseignement et de la recherche).
- Académique : Axe 2 : « Sécuriser les parcours des élèves en assurant à tous un égal accès à la qualification et à l'insertion professionnelle. » Priorité 2 : « Garantir des formations professionnelles et techniques diversifiées sur tout le territoire pour tous les publics de façon partenariale ».
- D'Pass : Axe 2 – Priorité 2 : « La création de pôles d'excellence est un objectif ambitieux et réaliste qui doit se traduire concrètement dans un avenir proche. Il répond à la demande présidentielle et au souhait des deux collectivités ».

### Constats

- Environnement linguistique riche et diversifié ;
- Atouts linguistiques sous exploités ;
- Manque de possibilités de qualification dans le domaine des langues ;
- Manque d'orientations professionnelles vers des professions à dominante linguistique (traducteur, interprète etc.) ;
- Ouverture culturelle et professionnelle à l'international insuffisante.

### Objectifs

- Objectif général : Proposer à tous les publics de l'île et d'ailleurs une formation en langues dans la perspective d'une qualification/certification ou d'un enrichissement personnel.
- Objectifs opérationnels :
  - Mettre en œuvre des programmes d'apprentissage en langues (programmes globaux, modulaires, pondérés ou partiels (en fonction des demandes) à destination d'un public local, régional ou international ;
  - Développer des partenariats dans les secteurs spécifiques tels que le tourisme, l'administration, la santé, les nouvelles technologies d'informatique et de la communication.

### Indicateurs de réussite

- Nombre total d'inscrits ;
- Taux de réussite à une formation ou certification ciblée ;
- Fréquence des séjours et camps linguistiques ;
- Nombre annuel de visiteurs : impacts sur l'économie touristique.

## Publics

- Tous les publics : scolaires, enseignants, retraités, professionnels des secteurs publics et privés, touristes.

## Intervenants

- Tous personnels qualifiés dans les divers domaines d'intervention relatifs au fonctionnement du centre de langues (administratif, gestion, enseignement, informatique, technique etc.).

## Organisation

- Planification de cours magistraux et de cours faisant appel aux ressources numériques ;
- Organisation de séjours et de camps de vacances linguistiques.
- Mise en place de cours de théâtre adaptés aux attentes linguistiques ;
- Sorties et soirées culturelles visant l'immersion linguistique ;
- Animations linguistiques diverses.

## Calendrier

- Troisième trimestre de l'année 2017 :
  - Ouverture du C.I.L. : structure administrative fixe et structure pédagogique délocalisée ;
- Quatrième trimestre de l'année 2017 :
  - première formation linguistique ;
- Fin d'année 2018 : structure administrative et pédagogique unique dédiée au C.I.L.

## Besoins

- Infrastructures et équipements favorisant l'apport des TICE dans les formations en langues ;
- Logiciels adaptés ;
- Personnels formés ;
- Nomination d'un consultant à temps plein pour mener une étude complète relative à l'implantation et au fonctionnement du C.I.L.

## Partenaires

- Collectivité d'outre-mer de Saint-Martin ;
- Office de tourisme de Saint-Martin ;
- Éducation nationale.

## Évaluation

- Rentabilité financière du premier C.I.L. de la Caraïbe francophone ;
- Impacts sur un tourisme d'études ;
- Retombées pédagogiques suite à l'intégration de méthodes et de technologies nouvelles dans l'enseignement ;
- Place de la coopération multilatérale de la francophonie.